

# Comment s'informer ?

Pour débattre d'un sujet, il faut en connaître tous les éléments. La CPDP veut créer les conditions d'un débat ouvert à tous. Pour ce faire, différents documents sont à la disposition du public pour s'informer et réagir.



## Le dossier du débat public

C'est le document de référence du projet débattu : la dénivellation et la couverture de la RN13 (axe Maillot-La Défense). Il décrit tout à la fois l'historique du projet, ses enjeux, les solutions étudiées, les contraintes intégrées et les différents thèmes traités (environnement, trafic, sécurité...).

Il a été réalisé par le maître d'ouvrage, en l'occurrence la DDE 92 représentant le Ministère de l'Équipement. Cet axe routier est national et c'est donc à l'État de réfléchir et de proposer le cadre du projet. Après le débat, il prendra sa décision quant à la suite à donner au projet.

L'objectif est de permettre à chacun de consulter ce document, de le lire et de réagir. Une attention a été portée à la rédaction du projet. Elle vise à rendre accessible des thèmes souvent techniques et complexes. Une synthèse du dossier est également publiée pour faciliter l'information du public.

## Les cahiers d'acteurs

Les cahiers d'acteurs sont des contributions émanant de toute personne morale ou physique ayant une position qui éclaire le débat engagé. Ils sont soumis à la commission qui édite et diffuse ces éléments et les joint au dossier. Le volume maximum admis est de 8 pages.



## Comment récupérer cette information ?

L'information sur le projet de dénivellation et de couverture est accessible à tous simplement et rapidement.

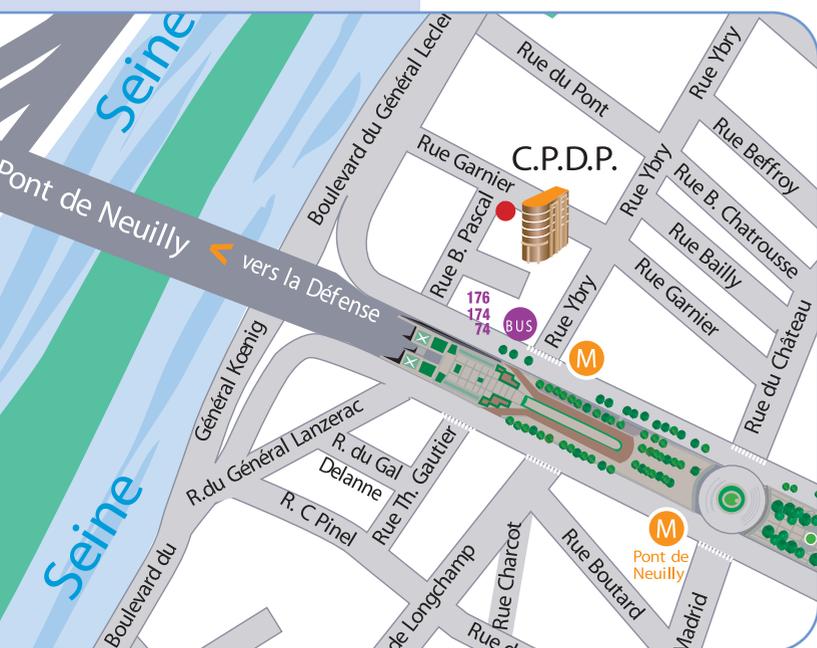
### *En demandant les éléments du débat public avec une enveloppe T*

Plus de 100 000 dépliant de présentation du débat public sont diffusés auprès de la population. Sur ce dépliant, un coupon-réponse avec une enveloppe T permet de demander les éléments, qui sont envoyés gratuitement.

### *Sur le site Internet du débat public : [www.debatpublic-rn13.org](http://www.debatpublic-rn13.org)*

Le dossier du débat public (détails techniques complets), sa synthèse et les cahiers d'acteurs sont téléchargeables sur le site Internet de la CPDP. Actualisé régulièrement, ce site publie l'ensemble des informations relatives au débat :

- supports de présentation,
- calendrier des débats,
- articles de presse pertinents,
- comptes-rendus de réunions...



### *En visitant l'exposition ouverte à tous*

L'exposition permet d'accéder à :

- tous les documents édités dans le cadre du débat,
- des vidéos de présentation du débat public et du projet débattu,
- une série de panneaux reprenant les différents thèmes traités.

L'animateur de cet espace répond aux questions posées et recueille les avis et demandes d'éclaircissement.

### *En participant aux rencontres du débat public*

Les rencontres organisées par la CPDP sont l'occasion d'être en prise directe avec les acteurs du projet (la DDE 92, maître d'ouvrage du projet, et la ville de Neuilly-sur-Seine) et avec des experts qui apportent leurs contributions objectives. À l'occasion de ces réunions, chacun peut poser aux conférenciers, les questions qu'il souhaite.

### *Grâce aux partenariats engagés*

La CPDP engage des partenariats de diffusion avec les collectivités locales, les institutions, les entreprises et les réseaux concernés par le débat. Les supports sont ainsi largement diffusés. L'exposition itinérante est notamment accueillie dans des lieux variés. N'hésitez pas à contacter la CPDP si vous souhaitez diffuser les documents du débat ou accueillir une rencontre ou une exposition sur ce thème.

**Pour plus de  
renseignements :**

CPDP  
12, rue Blaise Pascal  
92200 Neuilly-sur-Seine

Tél : 01 40 880 800  
[www.debatpublic-rn13.org](http://www.debatpublic-rn13.org)